

Taxes à la consommation

Le Canada compte plus de 50 taxes à la consommation imposées par le gouvernement fédéral et les 13 provinces et territoires. Il est donc essentiel d'avoir recours à un spécialiste pouvant expliquer, par exemple, comment gérer les échanges avec l'Agence du revenu du Canada (ARC) ou comment aborder le nouveau régime canadien de taxe sur le carbone.

Nos services portent notamment sur la planification fiscale, la conformité, les stratégies de défense en cas d'audit, le règlement des différends et les litiges. Nos spécialistes, qui écrivent régulièrement des articles et donnent des présentations sur les taxes à la consommation en plus de siéger au comité des taxes à la consommation de l'Association canadienne des producteurs pétroliers, jouissent d'une perspective élargie. Certains ont déjà travaillé pour les divisions de l'ARC chargées des décisions et des vérifications et pour le ministère des Finances de l'Ontario, et ont plaidé à de nombreuses reprises devant des tribunaux de diverses instances. Nous fournissons les services suivants :

- Conseiller des clients internationaux quant à la structuration de leurs opérations transfrontalières sur le marché canadien
- Conseiller les assureurs, les souscripteurs, les assureurs de réciprocité, les administrateurs tiers et d'autres organisations du secteur des assurances quant à la TPS/TVH, la taxe de vente et l'incidence fiscale des primes d'assurance sur de nouveaux produits et de nouvelles structures d'assurance
- Conseiller les institutions et les autorités publiques quant à la TPS/TVH et aux droits de cession immobilière dans le cadre d'opérations immobilières complexes, comme des projets d'infrastructure en PPP et des dossiers d'expropriation inhabituels
- Conseiller les gestionnaires de fonds de placement relativement à la TPS/TVH

Nous pouvons aussi faire ce qui suit :

- Évaluer votre situation en ce qui concerne les taxes à la consommation
- Représenter votre organisation dans le cadre de litiges devant des tribunaux fédéraux et provinciaux et des tribunaux fiscaux
- Donner des conseils relativement à la structuration d'opérations d'entreprise et commerciales et à la vente d'actifs commerciaux
- Gérer les différends fiscaux et négocier des règlements
- Procéder à des divulgations volontaires et présenter des demandes d'application des dispositions d'équité aux autorités fiscales
- Diminuer les taxes à la consommation au moyen de solutions de planification créatives

Expérience

- A plaidé devant l'ARC pour un client dont les crédits de taxe sur les intrants avaient été refusés au motif que ses factures étaient au nom d'une partie apparentée
- A représenté un client non identifié dans le cadre d'une contestation réussie d'une évaluation de la TPS/TVH portant sur l'interprétation de l'expression « prendre les mesures en vue d'effectuer » dans le contexte de services financiers
- A conseillé un client du secteur du pétrole et du gaz quant aux exigences d'enregistrement au titre de la redevance sur les combustibles fédérale
- A représenté un client non identifié dans le cadre d'un audit des droits de cession immobilière de l'Ontario portant sur ses fonds distincts
- A défendu un client non identifié dans le cadre d'un audit de la taxe sur le tabac de l'Ontario portant sur la vente de cigares à des entreprises situées sur des terres des Premières nations
- A conseillé un client du secteur du cannabis sur l'incidence de la création de son entreprise en ce qui concerne les taxes à la consommation nationales
- A conseillé un client non identifié quant à l'introduction de services de télécommunications nouveau genre sur le marché canadien
- A conseillé une société de traitement des paiements non identifiée dans le cadre d'un différend fiscal complexe mettant en cause plusieurs contribuables ayant des intérêts divergents
- A conseillé la Monnaie royale canadienne dans la contestation d'un classement tarifaire découlant d'une décision de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) au sujet de la pièce de monnaie d'un cent.
- A conseillé de nombreuses entreprises soumises à des vérifications complexes, lancées par l'ASFC, sur des questions comme les classements tarifaires, les règles d'origine ALENA, les prix de transfert et les valeurs en douane.

BLG | Vos avocats au Canada

Borden Ladner Gervais S.E.N.C.R.L., S.R.L. (BLG) est le plus grand cabinet d'avocats canadien véritablement multiservices. À ce titre, il offre des conseils juridiques pratiques à des clients d'ici et d'ailleurs dans plus de domaines et de secteurs que tout autre cabinet canadien. Comptant plus de 725 avocats, agents de propriété intellectuelle et autres professionnels, BLG répond aux besoins juridiques d'entreprises et d'institutions au pays comme à l'étranger pour ce qui touche les fusions et acquisitions, les marchés financiers, les différends et le financement ou encore l'enregistrement de brevets et de marques de commerce.

blg.com

Bureaux BLG

Calgary

Centennial Place, East Tower
520 3rd Avenue S.W.
Calgary, AB, Canada
T2P 0R3

T 403.232.9500
F 403.266.1395

Montréal

1000, rue De La Gauchetière Ouest
Bureau 900
Montréal, QC, Canada
H3B 5H4

T 514.954.2555
F 514.879.9015

Ottawa

World Exchange Plaza
100, rue Queen
Ottawa, ON, Canada
K1P 1J9

T 613.237.5160
F 613.230.8842

Toronto

Bay Adelaide Centre, East Tower
22 Adelaide Street West
Toronto, ON, Canada
M5H 4E3

T 416.367.6000
F 416.367.6749

Vancouver

1200 Waterfront Centre
200 Burrard Street
Vancouver, BC, Canada
V7X 1T2

T 604.687.5744
F 604.687.1415